

PHOENIX PHARMA

*Le Répartiteur qui s'implique
chaque jour à vos côtés*

Février 2012

REVUE DE PRESSE



A company of PHOENIX group
Le répartiteur qui s'implique chaque jour à vos côtés.

PHOENIX Pharma dans la presse

Communication de Laurent Cuiry suite au verdict du TGI de Paris

Les campagnes de **Plus Pharmacie** jugées illicites



>> Laurent Cuiry, président du groupement Plus Pharmacie.

Le 3 janvier dernier, le tribunal de grande instance (TGI) de Paris a jugé illicites les publicités de Plus Pharmacie. C'est en octobre 2009 que le groupement avait lancé une campagne de promotion dans de nombreux médias, autour du slogan « Experts en pharmacie et en vie moins chères ». Estimant que cela portait atteinte aux dispositions du code de la santé publique, interdisant la publicité par et en faveur des groupements et des officines qui les composent, le Conseil national de l'ordre des pharmaciens (Cnop) avait assigné Plus Pharmacie. Par son jugement du 3 janvier, le TGI de Paris a retenu le caractère publicitaire des messages diffusés en octobre 2009 et mars 2011, et a également relevé que l'application iPhone permettait de rechercher uniquement les pharmacies du groupement les plus proches. Plus Pharmacie a été condamné à payer au Cnop la somme de 1 €, à titre de dommages et intérêts, et une indemnité de 6000 €, au titre des frais de procédure. ©

« Le tribunal de grande instance de Paris a finalement rendu son verdict, interdisant aux adhérents et au groupement Plus Pharmacie de promouvoir leurs valeurs, de porter légitimement un message de "compétence experte" au grand public ainsi qu'à leurs partenaires et institutionnels. »

LAURENT CUIRY

Président de Plus Pharmacie

Revue Pharma, Février 2012



A company of PHOENIX group
Le répartiteur qui s'implique chaque jour à vos côtés.